

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2259

2 décembre 2006

SOMMAIRE

2000 Finance S.A., Luxembourg	108411	Full Monty, S.à r.l., Luxembourg	108420
2000 Finance S.A., Luxembourg	108412	Gallions Reach (Lux), S.à r.l., Luxembourg	108398
A. CoRe Consulting S.A., Luxembourg	108403	Gallions Reach (Lux), S.à r.l., Luxembourg	108398
Agence Immobilière Leurs, S.à r.l., Capellen	108390	Gerd Buss Aktiengesellschaft, Luxembourg	108402
Akeler Property Investments, S.à r.l., Luxembourg	108417	Hoctofin S.A., Luxembourg	108395
All-Sport International Holding S.A., Luxembourg	108430	Hyr Holding S.A., Luxembourg	108388
American Express Funding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	108390	I.O.S.E.F. 36 S.A., Luxembourg	108406
Antrax Holding S.A., Luxembourg	108418	IM Properties (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	108396
Ashby S.A., Senningerberg	108412	IM Properties (Germany), S.à r.l., Luxembourg	108398
Balan Holdings S.A., Luxembourg	108388	Intermedia Holding S.A., Luxembourg	108404
Banyan S.A., Luxembourg	108399	Janek Holding S.A., Luxembourg	108430
Borletti Group Management S.A., Luxembourg	108413	JMTC S.A., Mamer	108405
Buziol Investment Soparfi S.A., Luxembourg	108398	Jusnoba S.A., Luxembourg	108404
CAS Services S.A., Luxembourg	108395	Kailoua S.A., Luxembourg	108404
Carera S.A., Luxembourg	108410	Kereon Holding S.A., Luxembourg	108405
Champel Holdings S.A.H., Luxembourg	108404	Kereon Holding S.A., Luxembourg	108405
CMS Management Services S.A., Luxembourg	108392	Kredietcorp S.A., Luxembourg	108389
Cobelpin S.A., Luxembourg	108411	Lance Holding S.A., Luxembourg	108396
Codinter Holding S.A., Luxembourg	108429	Lance Holding S.A., Luxembourg	108396
Coresa S.A., Senningerberg	108415	Lansan Investments S.A., Luxembourg	108429
Dufinlux S.C.A., Luxembourg	108418	Lau S.A., Strassen	108402
Edelton, S.à r.l., Luxembourg	108410	Lavalle S.A., Luxembourg	108396
Electra Partners (Luxembourg) S.A., Luxembourg	108399	Lubelair S.A.H., Luxembourg	108426
Ernst & Young International Pension Scheme SEP-CAV, Senningerberg	108431	Lubelmet S.A., Luxembourg	108427
Europe Galaxie S.A., Luxembourg	108428	Lux-Portfolio Sicav, Luxembourg	108387
Fenera Holding International S.A., Luxembourg	108432	Luxembourg Corporation Company S.A., Luxembourg	108393
Fidia S.A., Luxembourg	108396	Luzon Investments Holding S.A., Luxembourg	108426
Financière Ronda S.A., Luxembourg	108424	Marbrerie Micheline Distribution S.A., Bettembourg	108393
Fine Chemicals Trading International S.A., Luxembourg	108388	Marigny S.A.H., Luxembourg	108403
Fingest S.A., Luxembourg	108432	Marrie S.A.H., Strassen	108430
Fiprolux S.A.H., Luxembourg	108420	Matrix EPH, S.à r.l., Luxembourg	108422
Fontanina Holding S.A., Luxembourg	108432	Matrix EPH, S.à r.l., Luxembourg	108424
Fortis L Fund, Sicav, Luxembourg	108428	MCD Family Restaurants of Luxembourg, GmbH, Luxembourg	108403
Frazil S.A.H., Luxembourg	108430	Métal Lux Financière S.A., Luxembourg	108418
French Spring Management S.A., Luxembourg	108390	Métal Lux Financière S.A., Luxembourg	108419
French Spring Management S.A., Luxembourg	108391	MGP Asia Japan TMK 2 Holdings, S.à r.l., Luxembourg	108413

Midi Invest S.A., Luxembourg	108425	Supergems Finance S.A., Luxembourg	108397
Millers Storage Holdings S.à r.l., Luxembourg	108397	Synergy Pro-Motor, S.à r.l., Luxembourg	108410
Mimosa Invest S.A.	108387	T.C.G. Gestion S.A., Luxembourg	108394
Montana Holding S.A., Luxembourg	108427	Tarco Oil International S.A., Luxembourg	108410
MT Art Services, S.à r.l., Contern	108387	Techolding S.A., Luxembourg	108394
Prafin S.A., Luxembourg	108395	Tell Holding S.A., Luxembourg	108388
Privity Holding S.A., Luxembourg	108425	TR Global Portfolio, Sicav, Luxemburg	108427
Pro Toura Luxembourg, GmbH, Canach	108403	Turest Holding S.A., Luxembourg	108389
Pro Toura Luxembourg, GmbH, Canach	108403	Tyvest Holding S.A., Luxembourg	108390
Ramlux S.A., Luxembourg	108424	UBS MFP Sicav, Luxembourg	108425
S.I.E. S.A., Société d'Investissements Schreder Intereuropa S.A., Luxembourg	108415	UnifiedPost, S.à r.l., Strassen	108416
Saragosse S.A.H., Luxembourg	108399	UnifiedPost, S.à r.l., Strassen	108417
SGAM Fund, Sicav, Luxembourg	108405	Valuable Assets S.A., Luxembourg	108409
Sioma Finances S.A.H., Luxembourg	108392	Ventos S.A., Luxembourg	108429
Sitma Machinery International S.A., Luxembourg	108417	Vivier S.A. Holding, Luxembourg	108431
Sobelnord International S.A., Luxembourg	108419	Vrokolux, S.à r.l., Luxembourg	108409
Sofidelux S.A., Luxembourg	108420	Welkin S.A., Luxembourg	108419
Sofingea S.A., Luxembourg	108431	Welkin S.A., Luxembourg	108425
Standall Holding S.A., Luxembourg	108386	Welkin S.A., Luxembourg	108386
Stanga, S.à r.l., Luxembourg	108414	(The) West of England Ship Owners Mutual Insu- rance Association (Luxembourg), Luxembourg	108397
Stanga, S.à r.l., Luxembourg	108415	Xeltar Holding S.A., Luxembourg	108389
Star Wash, S.à r.l., Luxembourg	108386	Yalys S.A., Luxembourg	108398
Stirovest Management Holdings S.A., Luxem- bourg	108389	Ydulux S.A., Luxembourg	108419
Strongbow Capital Holdings S.A., Luxembourg	108411	Zenal Holding S.A., Luxembourg	108387

STANDALL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen
Administrateur

(114919.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

WELKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 84.038.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(114934.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

STAR WASH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 91.698.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

LUXCOMPTA, S.à r.l.
Signature

(114933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

108387

MIMOSA INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 109.067.

Nous vous prions de noter notre décision de renoncer à notre mandat d'administrateur de la société ci-dessus référencée avec effet 1^{er} septembre 2006.

La société FIDUGROUP HOLDING SAH ne sera donc plus administrateur à compter du 1^{er} septembre 2006.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour la société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112623.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ZENAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.463.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZENAL HOLDING S.A.

DMC, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(113867.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2006.

LUX-PORTFOLIO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 66.907.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 octobre 2006.

Pour le notaire T. Metzler

Ch. Hoeltgen

(113977.4//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2006.

MT ART SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 85.710.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 2006

Les associés de la société MT ART SERVICES, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 26 septembre 2006, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Monsieur Marc Maertens, gérant, demeurant à B-1910 Katnpenhout, 13, Sparrendreef, est révoqué, avec effet immédiat, de son mandat de gérant de la société.

La société possède donc désormais deux gérants, à savoir:

- Monsieur Nico Roesgen, gérant de société, demeurant à L-3390 Peppange, 102, rue de Crauthem;
- Monsieur Frederik Weijgertse, gérant de société, demeurant à NL-2134 TP, Hoofddorp, Ravensbos 65.

Contern, le 26 septembre 2006.

Pour extrait conforme

GERLACH ART PACKERS & SHIPPERS B.V. / TRANELUX INTERNATIONAL, S.à r.l.

F. Weijgertse / N. Roesgen

Les associés

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(114803.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

BALAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 60.437.

—
Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 17 octobre 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114755.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

HYR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 60.893.

—
Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 17 octobre 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114756.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

TELL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 61.193.

—
Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 3 juillet 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114757.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 48.603.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 mai 2006

Au Conseil d'Administration de FINE CHEMICALS TRADING INTERNATIONAL S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

INTERMAN SERVICES LIMITED

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114785.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

XELTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 61.935.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 3 juillet 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114758.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

STIROVEST MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 60.445.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 17 octobre 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114759.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 62.928.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 17 octobre 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114760.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

KREDIETCORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 43, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.223.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 avril 2006

M. Ivo Bauwens est nommé Administrateur pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels de l'exercice 2008.

M. Ivo Bauwens est domicilié Domaine du Beuregard, 28 à L-8357 Goebblange.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour KREDIETCORP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114787.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

TYVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 62.929.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 17 octobre 2006

Les administrateurs/l'administrateur de la Société ont décidé en date du 17 octobre 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114761.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

AGENCE IMMOBILIERE LEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8310 Capellen, 1F, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.224.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(114777.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

AMERICAN EXPRESS FUNDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.452.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(114780.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

**FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROPEAN INVESTMENTS AND PATENTS S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 116.174.

L'an deux mille six, le quinze septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN INVESTMENTS AND PATENTS S.A., ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 116.174, constituée suivant acte reçu le 14 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1374 du 17 juillet et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gustave Stoffel, licencié et maître en administration et gestion, résidant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Xavier Mangiullo, employé privé, résidant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination en FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A.
2. Modification de l'objet social par l'ajoute d'un paragraphe 3.5. ayant la teneur suivante:
«3.5. Pour l'accomplissement de son objet, la Société aura le pouvoir de participer en qualité d'associé commandité dans une ou plusieurs Sociétés en Commandite par actions établies sous les lois du Luxembourg, et la Société aura les pouvoirs les plus larges pour gérer ces Sociétés en commandite par actions».

3. Modification de l'article 8.1. pour lui donner la teneur suivante:

«8.1. Les actions sont et resteront nominatives».

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination en FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A. et de donner la teneur suivante au premier article des statuts:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination

La société anonyme régie par les présents statuts est dénommée FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social par l'ajoute d'un paragraphe 3.5. ayant la teneur reprise à l'ordre du jour. Suite à cette modification, l'article trois concernant l'objet social est libellé comme suit:

Art. 3. Objet

3.1. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

3.2. La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La Société peut emprunter sous toutes les formes.

3.3. La Société peut encore acquérir tout brevet, licence, marque ou procédé ou mode de fabrication, et l'exploiter soit directement, soit à travers des licences à accorder aux sociétés dans lesquelles elle a des participations directes ou indirectes, soit à des tiers.

3.4. D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

3.5. Pour l'accomplissement de son objet, la Société aura le pouvoir de participer en qualité d'associé commandité dans une ou plusieurs Sociétés en Commandite par actions établies sous les lois du Luxembourg, et la Société aura les pouvoirs les plus larges pour gérer ces Sociétés en commandite par actions.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 8.1. en lui donnant la teneur reprise à l'ordre du jour. Suite à cette modification, l'article huit concernant la nature des actions est libellé comme suit:

Art. 8. Nature des actions

8.1. Les actions sont et resteront nominatives.

8.2. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance.

8.3. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: G. Stoffel, X. Mangiullo, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 18 septembre 2006, vol. 438, fol. 18, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(114927.3/242/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 116.174.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 octobre 2006.

H. Hellinckx.

(114930.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

108392

CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 81.525.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 2 octobre 2006

Au Conseil d'Administration de CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
D'accepter la démission en tant que Fondé de Pouvoirs A des personnes suivantes:

- Karine Vautrin;
- Ronald Chamielec.

Les démissions sont effectives au 13 octobre 2006.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

- * Hans van de Sanden;
- * Michel van Krimpen;
- * Luc de Vet.

-L'Administrateur-délégué est:

- * Hans van de Sanden.

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

- * Séverine Canova;
- * Robert Kimmels;
- * Alexandra Petitjean;
- * Alan Botfield;
- * Fabrice Geimer;
- * Doeke van der Molen;
- * Hille-Paul Schut;
- * Ton Zwart;
- * Marc Torbick;
- * Thijs van Ingen;
- * Mark Beckett.

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

- * Gilles Lecomte;
- * Richard Browne;
- * Tjebco de Jong;
- * Audrey Raphael;
- * Laetitia Ambrosi;
- * Davy Beaucé;
- * Valérie Ingelbrecht.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

H. van de Sanden

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114766.2//44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SIOMA FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.144.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Pour la société SIOMA FINANCES S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114795.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 37.974.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de qui s'est tenu le 2 octobre 2006

Au Conseil d'Administration de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

D'accepter la démission en tant que Fondé de Pouvoirs A des personnes suivantes:

- Karine Vautrin;
- Ronald Chamielec.

Les démissions sont effectives au 13 octobre 2006.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

- * Hans van de Sanden;
- * Robert Kimmels;
- * Michel van Krimpen.

- L'Administrateur-délégué est:

- * Hans van de Sanden.

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

- * Séverine Canova;
- * Alexandra Petitjean;
- * Alan Botfield;
- * Fabrice Geimer;
- * Doeke van der Molen;
- * Hille-Paul Schut;
- * Ton Zwart;
- * Marc Torbick;
- * Thijs van Ingen;
- * Mark Beckett.

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

- * Gilles Lecomte;
- * Audrey Raphael;
- * Laetitia Ambrosi;
- * Davy Beaucé;
- * Valérie Ingelbrecht.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

H. van de Sanden

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114767.2//42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

MARBRERIE MICHELINI DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. route de Dudelange.
R. C. Luxembourg B 67.605.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2006

Les actionnaires de la société MARBRERIE MICHELINI DISTRIBUTION S.A., réunis au siège social, en date du 11 octobre 2006, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- la démission de Madame Amanda Michelini, employé privée, née le 2 novembre 1970 à Luxembourg et demeurant à L-8011 Strassen, 335, route d'Arlon, de son mandat d'administrateur de la société est acceptée;
- est nommé administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2010, Monsieur Luca Michelini, directeur technique, né le 14 mai 1979 à Esch-sur-Alzette et demeurant professionnellement à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck 2;
- l'administrateur nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

Bettembourg, le 11 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(114813.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

108394

T.C.G. GESTION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 67.822.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 2 octobre 2006

Au Conseil d'Administration de T.C.G. GESTION S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
D'accepter la démission en tant que Fondé de Pouvoirs A:

- Ronald Chamielec;
- Karine Vautrin.

Les démissions sont effectives au 13 octobre 2006.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

- * Hans van de Sanden;
- * Robert Kimmels;
- * Michel van Krimpen.

- L'Administrateur-délégué est:

- * Hans van de Sanden.

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

- * Séverine Canova;
- * Alexandra Petitjean;
- * Alan Botfield;
- * Fabrice Geimer;
- * Doeke van der Molen;

* Hille-Paul Schut;

* Ton Zwart;

* Marc Torbick;

* Thijs van Ingen;

* Mark Beckett.

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

- * Gilles Lecomte;
- * Audrey Raphael;
- * Laetitia Ambrosi;
- * Davy Beaucé;
- * Valérie Ingelbrecht.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

H. van de Sanden

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114768.2//41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

TECHOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.690.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Monsieur Yann Duchesne, directeur de société, demeurant au 43bis, boulevard Victor Hugo, Neuilly-sur-Seine, Président et Administrateur-Délégué;

- Monsieur Pascal Brandys, directeur de société, demeurant au 11, rue Magellan, Paris, Administrateur-Délégué;

- Madame Irina Sazhina, expert-comptable, demeurant au 9, Minskaya Ulitsa Bldg., Moscou, Russie, en remplacement de Monsieur Serguei Borisov.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, société anonyme, 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116922.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

CAS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 68.168.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 2 octobre 2006

Au Conseil d'Administration de CAS SERVICES S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
D'accepter la démission en tant que Fondés de Pouvoirs A de:

- Karine Vautrin;
- Ronald Chamielec.

Les démissions sont effectives au 13 octobre 2006.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

- * Hans van de Sanden;
- * Robert Kimmels;
- * Michel van Krimpen.

- L'Administrateur-délégué est:

- * Hans van de Sanden.

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

- * Séverine Canova;
- * Alexandra Petitjean;
- * Alan Botfield;
- * Fabrice Geimer;
- * Doeke van der Molen;
- * Hille-Paul Schut;
- * Ton Zwart;
- * Mark Beckett;
- * Thijs van Ingen;
- * Marc Torbick.

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

- * Gilles Lecomte;
- * Audrey Raphael;
- * Laetitia Ambrosi;
- * Davy Beaucé;
- * Valérie Ingelbrecht.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

H. van de Sanden

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114769.2//41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

PRAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 66.097.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Signature.

(114794.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

HOCTOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.554.

La page modifiée du bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

(114784.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

FIDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.576.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(114786.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

LANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.731.

Le bilan modifié au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(114788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

LANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.731.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(114789.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

LAVALLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.288.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(114792.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

IM PROPERTIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 104.311.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Signature.

(114796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SUPERGEMS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.400.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2002

Ratification de la cooptation de S.G.A. SERVICES S.A., dont le siège social est au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, comme nouvel Administrateur lors du Conseil d'Administration du 4 janvier 2002, en remplacement de Monsieur Amish Mehta démissionnaire.

Pour a société SUPERGEMS FINANCE S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114790.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

MILLERS STORAGE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Share capital: AUD 9,773,000.-.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.040.

DISSOLUTION

Extract from the Extraordinary General Meeting of the Shareholders held in Luxembourg on the 13 October 2006

The shareholders of the Company took the following resolutions:

- to close the liquidation;
- that the books and the documents of the Company will be kept during a period of five years at the office of MERCURIA SERVICES S.A. at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (or such other office as that company may occupy).

For publication in the company register in Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, the 16 October 2006.

MILLERS STORAGE HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Liquidator

DISSOLUTION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 13 octobre 2006

Les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de clôturer la liquidation de la Société;
- les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de MERCURIA SERVICES S.A. au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (ainsi pour tout autre bureau de la société).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

MILLERS STORAGE HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06120. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114791.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

**THE WEST OF ENGLAND SHIP OWNERS MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION
(LUXEMBOURG)**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.963.

Les comptes annuels consolidés au 20 février 2006, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03792, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Signature.

(114814.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

YALYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.810.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur. Nomination de la société FMS SERVICES S.A., domiciliée 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour la société YALYS S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114793.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

IM PROPERTIES (GERMANY), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 112.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 19 octobre 2006.

Signature.

(114797.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

GALLIONS REACH (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 102.646.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 19 octobre 2006.

Signature.

(114799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

GALLIONS REACH (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 102.646.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 19 octobre 2006.

Signature.

(114800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

BUZIOL INVESTMENT SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 100.624.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BUZIOL INVESTMENT SOPARFI S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(114819.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SARAGOSSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.686.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2006

Monsieur Norbert Schmitz et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société SARAGOSSE S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114801.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

BANYAN, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.957.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 19 octobre 2006.

Signature.

(114802.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 78.851.

In the year two thousand and six, on the thirtieth of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited liability company ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A. (the Company), having its registered office at 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 78.851, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hespérange, dated October 23, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 391 dated May 29, 2001, the articles of association of which have been amended for the last time by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, dated December 21, 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 193 dated February 17, 2004.

The meeting is chaired by M^e Alexandra von Neuhoff von der Ley, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The President appointed as Secretary M^e Virginie Boussard, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer, M^e Charles Etonde, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that the six thousand five hundred (6,500) A shares, the six thousand one hundred one (6,101) B shares and the five thousand seven hundred (5,700) C shares, representing the entire share capital are represented at the present meeting. The shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities.

III.- The agenda of the meeting is the following:

1. waiver of convening notices;

2. decrease of the share capital of the Company by three hundred sixty-four thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 364,525) in order to bring the corporate share capital from its current amount of four hundred fifty-seven thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 457,525) represented by six thousand five hundred (6,500) A shares, six thousand one hundred and one (6,101) B shares and five thousand seven hundred (5,700) C shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, to ninety-three thousand euro (EUR 93,000), divided into one thousand two hundred and forty (1,240) A shares, one thousand two hundred and forty (1,240) B shares and one thousand two hundred and forty (1,240) C shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, by cancellation of five thousand two hundred and sixty (5,260) A shares, four thousand eight hundred and sixty-one (4,861) B shares and four thousand four hundred and sixty (4,460) C shares;

3. after the completion of agenda item 2, creation of three additional share classes, namely D shares, E shares and F shares in the Company; increase of the share capital of the Company by ninety-three thousand euro (EUR 93,000) in order to bring the corporate share capital from its current amount of ninety-three thousand euro (EUR 93,000) represented by one thousand two hundred and forty (1,240) A shares, one thousand two hundred and forty (1,240) B shares and one thousand two hundred and forty (1,240) C shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to one hundred eighty-six thousand euro (EUR 186,000), by way of issuance of one thousand two hundred and forty (1,240) D shares, one thousand two hundred and forty (1,240) E shares and one thousand two hundred and forty (1,240) F shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each; intervention of subscriber - subscription of the share capital increase of the Company;

4. amendment of Article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the foregoing resolutions.

5. miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the meeting, the shareholders, duly represented, unanimously decide on the following:

First resolution

The shareholders waive any applicable convening notices.

Second resolution

The shareholders resolve to decrease the share capital of the Company by three hundred sixty-four thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 364,525) in order to bring the corporate share capital from its current amount of four hundred fifty-seven thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 457,525) represented by six thousand five hundred (6,500) A shares, six thousand one hundred and one (6,101) B shares and five thousand seven hundred (5,700) C shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, by cancellation of five thousand two hundred and sixty (5,260) A shares, four thousand eight hundred and sixty-one (4,861) B shares and four thousand four hundred and sixty (4,460) C shares, so that the share capital of the Company is set at ninety-three thousand euro (EUR 93,000), divided into one thousand two hundred and forty (1,240) A shares, one thousand two hundred and forty (1,240) B shares and one thousand two hundred and forty (1,240) C shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Third resolution

The shareholders resolve to create three additional share classes, to be denominated D Shares, E Shares and F Shares in the Company and to increase the share capital of the Company by ninety-three thousand euro (EUR 93,000) in order to bring the corporate share capital from its current amount of ninety-three thousand euro (EUR 93,000) represented by one thousand two hundred and forty (1,240) A shares, one thousand two hundred and forty (1,240) B shares and one thousand two hundred and forty (1,240) C shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to one hundred eighty-six thousand euro (EUR 186,000) by way of issuance of one thousand two hundred and forty (1,240) D shares, one thousand two hundred and forty (1,240) E shares and one thousand two hundred and forty (1,240) F shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

The meeting noted the reason and justification of such issue of shares and resolved and noted that the existing shareholders of the Company expressly waived any preferential or pre-emptive subscription rights.

Intervention of Subscriber

The new Class D, Class E and Class F Shares are subscribed as follows:

ELECTRA EUROPEAN FUND L.P., with registered office in Alexander House, PO Box 431, 13-15 Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, declares to subscribe one thousand two hundred and forty (1,240) newly issued D shares, one thousand two hundred and forty (1,240) newly issued E shares and one thousand two hundred and forty (1,240) newly issued F shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to ninety-three thousand euro (EUR 93,000), evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the shareholders resolve to amend article 5, first indent, of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

«The subscribed capital of the corporation is fixed at one hundred eighty-six thousand euro (EUR 186,000) represented by one thousand two hundred and forty (1,240) A shares, one thousand two hundred and forty (1,240) B shares, one thousand two hundred and forty (1,240) C shares, one thousand two hundred and forty (1,240) D shares, one thousand two hundred and forty (1,240) E shares and one thousand two hundred and forty (1,240) F shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each».

There being no further business, the meeting is closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich,

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A. (la Société), dont le siège social est sis 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hespérange, daté du 23 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 391 daté du 29 mai 2001, les statuts de celle-ci ayant été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 21 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 193 daté du 17 février 2004.

L'assemblée est présidée par M^e Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le Président, désigne comme Secrétaire M^e Virginie Boussard, Avocat, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

L'assemblée élit comme Scrutateur M^e Charles Etonde, Avocat, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la présidente déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire, resteront attachées au présent acte aux fins de l'enregistrement.

II. La liste de présence montre que les six mille cinq cents (6.500) actions A, les six mille cent une (6.101) actions B et les cinq mille sept cents (5.700) actions C, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée. Les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée par avance et avoir renoncé aux délais et formalités de convocation.

III. L'ordre du jour suivant de l'assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. réduction du capital social de la Société d'un montant de trois cent soixante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 364.525) afin de porter le capital social de son montant actuel de quatre cent cinquante-sept mille cinq cent vingt-cinq euros (457.525) représenté par six mille cinq cents (6.500) actions A, six mille cent et une (6.101) actions B et cinq mille sept cents (5.700) actions C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) à un montant de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions A, mille deux cent quarante (1.240) actions B et mille deux cent quarante (1.240) actions C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, par l'annulation de cinq mille deux cent soixante (5.260) actions A, quatre mille huit cent soixante et une (4.861) actions B et quatre mille quatre cent soixante (4.460) actions C;

3. En conséquence de ce qui précède, création de trois classes supplémentaires d'actions, nommées actions D, actions E et actions F, augmentation du capital social de la Société par un montant de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions A, mille deux cent quarante (1.240) actions B et mille deux cent quarante (1.240) actions C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à cent quatre-vingt-six mille euros (EUR 186.000) par l'émission de mille deux cent quarante (1.240) actions D, mille deux cent quarante (1.240) actions E et mille deux cent quarante (1.240) actions F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune; intervention du souscripteur - souscription de l'augmentation de capital social de la Société.

4. modification de l'article 5. des statuts de la Société pour refléter les résolutions précédentes; et

5. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée renonce à toute formalité de convocation applicable.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de trois cent soixante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 364.525) afin de porter le capital social de son montant actuel de quatre cent cinquante-sept mille cinq cent vingt-cinq euros (457.525) représenté par six mille cinq cents (6.500) actions A, six mille cent et une (6.101) actions B et cinq mille sept cents (5.700) actions C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à un montant de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions A, mille deux cent quarante (1.240) actions B et mille deux cent quarante (1.240) actions C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, par l'annulation de cinq mille deux cent soixante (5.260) actions A, quatre mille huit cent soixante et un (4.861) actions B et quatre mille quatre cent soixante (4.460) actions C.

Troisième résolution

L'assemblée décide de créer trois classes supplémentaires d'actions, nommées actions D, actions E et actions et d'augmenter le capital social de la Société par un montant de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions A, mille deux cent quarante (1.240) actions B et mille deux cent quarante (1.240) actions C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à cent quatre-vingt-six mille euros (EUR 186.000) par l'émission de mille deux cent quarante (1.240) actions D, mille deux cent quarante (1.240) actions E et mille deux cent quarante (1.240) actions F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

L'assemblée a noté la raison et justification d'une telle émission d'actions et a décidé et a noté que l'actionnaire existant de la Société a expressément renoncé à tout droit préférentiel de souscription.

Intervention de Souscripteur

Les nouvelles actions D, actions E et actions F sont souscrites comme suit:

ELECTRA EUROPEAN FUND L.P., ayant son siège social à Alexander House, PO Box 431, 13-15 Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, déclare souscrire les mille deux cent quarante (1.240) nouvelles actions D, mille deux cent quarante (1.240) nouvelles actions E et mille deux cent quarante (1.240) nouvelles actions F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-treize mille euro (EUR 93.000), dont preuve a été donnée au notaire instrumentant par la soumission d'un certificat de blocage.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier l'article 6, alinéa premier, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à un montant de cent quatre-vingt-six mille euros (EUR 186.000) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions A, mille deux cent quarante (1.240) actions B et mille deux cent quarante (1.240) actions C, mille deux cent quarante (1.240) actions D, mille deux cent quarante (1.240) actions E et mille deux cent quarante (1.240) actions F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants, le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. von Neuhoff von der Ley, V. Boussard, C. Etonde, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 1^{er} septembre 2006, vol. 470, fol. 86, case 7. – Reçu 930 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 octobre 2006.

M. Schaeffer.

(114659.3/5770/191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2006.

GERD BUSS AKTIENGESELLSCHAFT

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 29.246.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 18 octobre 2006.

Signature.

(114805.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

LAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 80.405.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 9 mai 2006

Première résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix, de confirmer le siège social à l'adresse suivante:

COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., 43, route d'Arlon L-8009 Strassen

Deuxième résolution

L'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme Administrateur remplaçant, de Monsieur Gustaaf Saeys démissionné, Madame Marie Immacolata Florange, née le 28 août 1965 à Moyeuve-Grande (France), et ayant son adresse professionnelle au 43, route d'Arlon L-8009 Strassen.

Son mandat d'Administrateur prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAU S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117025.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

MCD FAMILY RESTAURANTS OF LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 70.646.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 18 octobre 2006.

Signature.

(114806.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

PRO TOURA LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange.
R. C. Luxembourg B 77.465.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU06805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 4 octobre 2006.

Signature.

(114808.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

PRO TOURA LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange.
R. C. Luxembourg B 77.465.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU06824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Signature.

(114809.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

A. CoRe CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 94.926.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 13 octobre 2006

Les actionnaires de la société A. CoRe CONSULTING S.A., réunis le 13 octobre 2006 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Le siège social est transféré à l'adresse suivante: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(114810.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

MARIGNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.994.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2006

Le mandat de Monsieur Jean Bintner, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Monsieur Norbert Schmitz et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est élue pour 6 ans Administrateur. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société MARIGNY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114811.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

KAILOUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 97.569.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(114812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

CHAMPEL HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 31.315.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société

qui s'est tenue en date du 11 octobre 2006 à Luxembourg

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114815.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

JUSNOBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.365.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Pour la société JUSNOBA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114816.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

INTERMEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 15.783.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour la société INTERMEDIA HOLDING S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114818.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

KEREON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 93.863.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour KEREON HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(114821.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

KEREON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 93.863.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour KEREON HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(114822.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

JMTC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer, 45, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 82.795.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(114826.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SGAM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 25.970.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2006

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires prend acte de la démission de leur fonction d'administrateur de la Société en date du 7 juillet 2006 de M. Eric Brard et de M. Hugues Bernamonti.

L'Assemblée Générale Annuelle ratifie les cooptations en qualité d'administrateur en date du 11 septembre 2006 de M. Alain Pitous (résidant au 170, place Henri Regnault, F-92043 Paris La Défense Cedex) en remplacement de M. Eric Brard et de M. Thierry Goudin (résidant au 170, place Henri Regnault, F-92043 Paris La Défense Cedex) en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de M. Hugues Bernamonti.

L'Assemblée Générale Annuelle renouvelle, pour une période d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2007, les mandats d'administrateur de Messieurs Jérôme De Dax, Christian D'alless, François Bazin, Vincent Decalf, Thierry Goudin, Jean-François Hirschel, Alain Pitous et Guillaume Wehry

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and domiciliary agent

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116961.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

108406

I.O.S.E.F. 36 S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 120.774.

STATUTS

L'an deux mille six, le douze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg);

A comparu:

La société anonyme GESTION ADMINISTRATION DEFENSE 915 S.A., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, ici représentée par Monsieur Nico Hansen, employé privé, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

Titre I^{er}.- Dénomination - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de I.O.S.E.F. 36 S.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. La durée de la Société est illimitée.

Art. 3. La société a pour objet, pour son propre compte tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de tous biens mobiliers ainsi que de toutes propriétés et droits immobiliers.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

En général, la Société pourra effectuer toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, et mobilières, se rattachant directement et indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la Société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la Société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Titre II.- Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, § 1 et 2 de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Titre III.- Assemblées générales des actionnaires - Décisions de l'associé unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième lundi du mois de juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un associé unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Titre IV.- Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Titre V.- Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

Titre VI.- Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

Titre VII.- Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Titre VIII.- Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

Titre IX.- Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.
- 3) La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée lors des résolutions prises par l'associée unique, désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les actions ont été souscrites par l'associée unique, la société anonyme GESTION ADMINISTRATION DEFENSE 915 S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, et libérées entièrement par le souscripteur prônant moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

108409

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Résolutions prises par l'associée unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Michel Sebag, directeur général, né à Tunis (Tunisie), le 7 octobre 1958, demeurant à MC 98000 Monaco, 22, boulevard de France (Principauté de Monaco);
 - b) Madame Marie-Anne Boon, administrateur d'entreprises, née à Koekelberg (Belgique), le 15 juin 1949, demeurant à F-83420 La Croix Valmer, Villa Capou, route du Brost (France);
 - c) Monsieur Pierre Schuermans, pilote, né à Bruxelles (Belgique), le 16 juin 1981, demeurant à F-83420 La Croix Valmer, Villa Capou, route du Brost (France);
 - d) Madame Caroline Schuermans, administrateur d'entreprises, née à Bruxelles (Belgique), le 13 décembre 1978, demeurant à F-83420 La Croix Valmer, Villa Capou, route du Brost (France).
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société à responsabilité limitée MGI FISOGEST, S.à r.l., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 20.114).
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.
- 5.- Le siège social est établi à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par le point 3) des dispositions transitoires, l'associée unique nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Madame Marie-Anne Boon, préqualifiée, laquelle pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Hansen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 octobre 2006, vol. 539, fol. 41, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 octobre 2006.

J. Seckler.

(116993.3/231/224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

VALUABLE ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 69.406.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(114832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

VROKOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share Capital: EUR 215.000.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 90.315.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature

Un mandataire

(114829.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

TARCO OIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames.

R. C. Luxembourg B 98.358.

Le bilan au 31 décembre 2005 et annexes, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(114833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

CARERA S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.384.700,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 82.310.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1144 du 11 décembre 2001, dont la dernière modification des statuts est intervenue suivant acte de Maître Gerard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 823 du 8 août 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(114835.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SYNERGY PRO-MOTOR, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 101.095.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 19 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 777 du 28 juillet 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(114837.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

EDELTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.579.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2006:

a été nommé gérant unique Monsieur Frank C. Odijk, directeur commercial, né le 29 mars 1964 à Zwijndrecht, Pays-Bas et demeurant Lelyweg 8, NL-2661 TT Bergschenhoek, Pays-Bas,

à effet rétroactif du 1^{er} octobre 2006, en remplaçant Messieurs N.J.H.J. van Hest et M. Ritskes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2006.

EDELTON, S.à r.l.

F.C. Odijk

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114901.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

STRONGBOW CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 92.914.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2006, réf. LSO-BV02410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(114839.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

COBELPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.075.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(114900.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 74.545.

L'an deux mille six, le treize octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme 2000 FINANCE S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 424 du 15 juin 2000, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 août 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 74.545.

L'assemblée est présidée par Monsieur Otis Claeys, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Nicole Bley, employée privée, demeurant à Cruchten.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Anne-Ly Mertens-Prutt, employée privée, demeurant à Echternach. Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de sept cent mille euros (EUR 700.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) à huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-), par la création et l'émission de sept cents (700) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Modification subséquente des statuts.

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent mille euros (EUR 700.000,-), pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) à huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-), par la création et l'émission de sept cents (700) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Sont ensuite intervenus les actionnaires existants, lesquels ont déclaré souscrire l'augmentation de capital ci-avant décidée dans la proportion de leur participation actuelle au capital.

Les actions nouvelles ont été libérées à concurrence de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-), divisé en huit cent cinquante (850) actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de neuf mille euros (EUR 9.000,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: O. Claeys, N. Bley, A. Prott, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 96, case 9. – Reçu 7.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

E. Schlessler.

(114868.3/227/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 74.545.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

E. Schlessler.

(114870.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

ASHBY, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 44.302.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2006

Quatrième Résolution: Nominations statutaires

a) Les mandats des administrateurs de MM. Jean Thilly, Gilles Coremans (domiciliés professionnellement au 6b, route de Trèves L-2633 Senningerberg), Gabriel Thiercelin (domicilié au 17, rue Sigefroi L-3280 Bettembourg)- et Horst Jakob (domicilié au 15, rue Louis Chatain F-42400 St Chamond) arrivent à l'échéance à l'issue de cette Assemblée Générale.

Ces derniers se représentent au suffrage des membres de celle-ci et sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

b) Le mandat du Commissaire aux Comptes, Madame Sophie Vandeven (domiciliée professionnellement au 6b, route de Trèves L-2633 Senningerberg), arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117049.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

BORLETTI GROUP MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A.).
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 116.174.

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FRENCH SPRING MANAGEMENT S.A., ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 116.174, constituée suivant acte reçu le 14 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1374 du 17 juillet et dont les statuts ont été modifiés par acte du 15 septembre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gustave Stoffel, licencié et maître en administration et gestion, résidant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Patrick Van Hees, employé privé à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de la dénomination en BORLETTI GROUP MANAGEMENT S.A.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination en BORLETTI GROUP MANAGEMENT S.A. et de donner la teneur suivante au premier article des statuts:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. La société anonyme régie par les présents statuts est dénommée BORLETTI GROUP MANAGEMENT S.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: G. Stoffel, P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 octobre 2006, vol. 438, fol. 31, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 octobre 2006.

H. Hellinckx.

(114932.3/242/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

MGP ASIA JAPAN TMK 2 HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R. C. Luxembourg B 119.530.

Extrait d'une résolution des associés du 18 octobre 2006

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société sera transféré du 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet rétroactif au 14 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP ASIA JAPAN TMK 2 HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114903.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

STANGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 125.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue du Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 112.257.

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois PARNES S.A., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg section B N° 76.584, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Pascal Hennuy, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 20 septembre 2006;

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

II. Le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est l'associé unique de STANGA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social d'un montant de cent vingt-cinq mille dollars américains (USD 125.000,-), ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 10 novembre 2005 suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations N° 452, du 2 mars 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le N° 112.257 et dont les statuts n'ont encore jamais été modifiés (la «Société»).

III. Le comparant ayant reconnu avoir été entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Abandon du statut de holding et modification de l'objet social de la société en conséquence.

2 Modification afférente de l'article 3 des statuts.

3 Conversion du capital de la société de USD en Euro.

4 Extension de la première année sociale au 31 décembre 2006.

5 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet: la création, la mise en place, et la gestion du développement informatique dans différents domaines et notamment Internet avec la constitution de site web et base de données et le développement spécifique de programmes de gestion Internet générant une licence d'exploitation. Le conseil en général dans le domaine informatique, la création de logiciel, la formation dans le domaine d'application de logiciels en donnant des cours, la vente d'appareils d'informatique et outsourcing. L'intermédiaire dans le domaine des services et/ou des biens, la prestation de service administratifs dans le cadre de la mise en place et l'Administration de toutes structures juridiques et la prestation de tous services dans le domaine de l'intermédiation commerciale et industrielle.

En outre, La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire, sans vouloir bénéficier du statut fiscal spécifique de la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holdings.

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé de convertir la devise dans laquelle est exprimé le capital social de la Société, à savoir l'USD, et de convertir le capital social de la Société en Euro. Le capital de la Société au montant de cent vingt-cinq mille dollars américains (125.000,- USD) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de mille dollars américains (1.000,- USD) chacune, est converti au taux de conversion de 1,2678 US Dollar pour 1 Euro en date du 20 septembre 2006, faisant un montant de quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-quinze Euros et quatre-vingt-dix-neuf Cents (98.595,99 EUR).

Aux fins d'arrondi, l'associé unique a décidé de prélever du capital social le montant de quatre-vingt-quinze Euros et quatre-vingt-dix-neuf Cents (95,99 EUR) et de l'imputer sur le compte prime.

Troisième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital décidée ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 8 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents Euros (98.500,- EUR) représenté par neuf cent quatre-vingt-cinq (985) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'associée unique a décidé d'étendre l'exercice social en cours de la société au 31 décembre 2006. Par conséquent et par dérogation l'exercice social ayant commencé le 10 novembre 2005 se terminera le 31 décembre 2006.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à deux mille Euros.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Hennuy, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 70, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116692.3/211/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

STANGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 125.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue du Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 112.257.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44224 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116695.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

S.I.E., SOCIETE D'INVESTISSEMENTS SCHREDER INTEREUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 22.138.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(114902.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

CORESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 52.564.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2006**Quatrième Résolution: Nominations statutaires*

a) Les mandats de MM. Patrick Lacourte, Antoine Pin (domiciliés professionnellement au 153, rue de Courcelles F-75817 et de la société SOGECORE S.A. (domiciliée au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg), prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117046.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

UnifiedPost, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 99.226.

L'an deux mille six, le six octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. UNIFIEDPOST S.A., société anonyme, ayant son siège social à B-1332 Genval, 200, rue du Cerf, inscrite au Registre de Commerce de Nivelles sous le numéro 92.376,

ici représentée par Monsieur Hans Leybaert, administrateur-délégué, demeurant à Genval, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle.

2. Monsieur Alain Robert Maurice Dujardin, ingénieur commercial, né à Saint Josse-ten-Noode, le 28 août 1956, demeurant à L-7227 Bereldange, rue de la Forêt, 46.

3. Monsieur Thierry Christian Joseph Marie Smets, gérant de sociétés, né à Wilrijk, le 1^{er} décembre 1956, demeurant à L-7244 Bereldange, rue de la Paix 31,

ici représenté par Monsieur Alain Robert Maurice Dujardin, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 septembre 2006.

4. Monsieur Xavier Gérard Simon Fauquet, employé de banque, né à Lille le 3 février 1959, demeurant à F-52420 Vaucresson, 13, rue de la Feuillaume,

ici représenté par Monsieur Alain Robert Maurice Dujardin, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 28 septembre 2006.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Suite à trois cessions de parts datées des 29 décembre 2004, 18 juillet 2006 et 30 juillet 2006, dûment acceptées par la société en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés commerciales, il a été cédé:

1) par Monsieur Alain Robert Maurice Dujardin, prénommé, à la société anonyme UnifiedPost S.A. précitée, 100 parts sociales de la société à responsabilité limitée UnifiedPost, S.à r.l., ayant son siège social à L-8010 Strassen, 262-266, route d'Arlon, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 9 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 389 du 9 avril 2004;

2) par Monsieur Thierry Christian Joseph Marie Smets, prénommé, à UnifiedPost S.A., précitée, 42 parts sociales de la société UnifiedPost, S.à r.l., précitée.

3) par Monsieur Xavier Gérard Simon Fauquet, prénommé, à UnifiedPost S.A., précitée, 42 parts sociales de la société UnifiedPost, S.à r.l., précitée.

Une copie des cessions de parts restera annexée pour être enregistrée en même temps que le présent acte.

Les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'accepter lesdites cessions de parts ci-avant documentées.

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-huit mille euros (28.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de deux cent vingt-cinq mille euros (225.000,- EUR) à deux cent cinquante-trois mille euros (253.000,- EUR) par la création et l'émission de vingt-huit (28) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, émises avec une prime d'émission d'un montant total de cinq mille six cents euros (5.600,- EUR) et d'accepter la souscription des vingt-huit (28) parts sociales nouvelles par la société UnifiedPost S.A et Monsieur Alain Dujardin, prénommés.

Souscription et libération

- UnifiedPost S.A., précitée, et représentée comme mentionnée ci-avant, déclare souscrire treize (13) parts sociales nouvelles;

- Monsieur Alain Robert Maurice Dujardin, prénommé, déclare souscrire quinze (15) parts sociales nouvelles.

Les vingt-huit (28) parts sociales nouvelles ont été libérées par versements en espèces d'un montant de vingt-huit mille euros (28.000,- EUR) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq mille six cents euros (5.600,- EUR), de sorte que le montant total de trente-trois mille six cents euros (33.600,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6, paragraphe 1^{er} et 3 des statuts comme suit:

Art. 6. (premier paragraphe). Le capital social est fixé à la somme de deux cent cinquante-trois mille euros (253.000,- EUR) représenté par deux cent cinquante-trois (253) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

(Troisième paragraphe). Les deux cent cinquante-trois (253) parts sociales sont détenues comme suit:

	Parts sociales
1) UnifiedPost S.A. précitée, cent quatre-vingt-dix-sept parts sociales	197
2) Monsieur Alain Dujardin, prénommé, quarante parts sociales	40
3) Monsieur Thierry Smets, prénommé, huit parts sociales.	8
4) Monsieur Xavier Fauquet, prénommé, huit parts sociales.	8

Frais

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Leybaert, A. Dujardin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, vol. 155S, fol. 68, case 8. – Reçu 336 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

G. Lecuit.

(116823.3/220/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

UnifiedPost, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 99.226.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

G. Lecuit.

(116824.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

AKELER PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R. C. Luxembourg B 64.048.

Extrait d'une résolution des associés du 27 juillet 2006

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société sera transféré du 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet au 14 août 2006.

Pour AKELER PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(114904.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SITMA MACHINERY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.985.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SITMA MACHINERY INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

(114952.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

108418

ANTRAX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 12.643.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(114905.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

DUFINLUX S.C.A., Société en Commandite par Actions.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV060002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Associé-gérant-commandité

(114907.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

METAL LUX FINANCIERE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 102.151.

L'an deux mille six, le dix octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme METAL LUX FINANCIERE S.A. avec siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1051 du 20 octobre 2004,

inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 102.151,

en vertu des pouvoirs lui conférés par décision du Conseil d'Administration, prise en sa réunion du 25 septembre 2006.

Un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à cinq cent cinquante mille euro (EUR 550.000) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions d'une valeur nominale de dix euro (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 4 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à deux millions cinq cent cinquante mille euro (EUR 2.550.000,-).

3.- Que dans sa réunion du 25 septembre 2006, le conseil d'administration a décidé de réaliser une première augmentation jusqu'à concurrence de cinq cent mille euro (EUR 500.000,-),

pour le porter de son montant actuel de cinq cent cinquante mille euro (EUR 550.000,-) à un million cinquante mille euro (EUR 1.050.000,-), par la création de cinquante mille (50.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euro (EUR 10,-) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et a décidé d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par:

ACTE CO LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3175, British Virgin Islands,

laquelle a souscrit aux cinquante mille (50.000) actions nouvelles, moyennant une contribution en espèces de cinq cent mille euro (EUR 500.000,-);

4.- La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu d'un bulletin de souscription.

La somme de cinq cent mille euro (EUR 500.000,-) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à un million cinquante mille euro (EUR 1.050.000,-) de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. Le capital souscrit est fixé à un million cinquante mille euro (EUR 1.050.000,-) représenté par cent cinq mille (105.000) actions d'une valeur nominale de dix euro (EUR 10,-) chacune.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés, que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, est évalué approximativement à la somme de sept mille euro (EUR 7.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. F. Fiorucci, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 4, case 3. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 octobre 2006.

P. Bettingen.

(116818.3/202/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

METAL LUX FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 102.151.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 octobre 2006.

P. Bettingen.

(116819.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

SOBELNORD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(114909.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

WELKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 84.038.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(114928.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

YDULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 112.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06006, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur-délégué

(114911.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

108420

FIPROLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(114912.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

SOFIDELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(114916.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

FULL MONTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 120.771.

STATUTS

L'an deux mille six, le onze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jérémie Bettega, cabaretier, né à Thionville (France), le 22 décembre 1978, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale.
- 2.- Monsieur Claude Dellandréa, cabaretier, né à Thionville (France), le 4 juillet 1979, demeurant à F-57840 Ottange, 28, rue de la Gendarmerie (France).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de FULL MONTY, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques. Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, souscrites comme suit:

1.- Monsieur Jérémie Bettega, cabaretier, né à Thionville (France), le 22 décembre 1978, demeurant à L-4917 Bascharage, 13, rue de la Continentale, cinquante parts sociales,	50
2.- Monsieur Claude Dellandréa, cabaretier, né à Thionville (France), le 4 juillet 1979, demeurant à F-57840 Ottange, 28, rue de la Gendarmerie (France), cinquante parts sociales,	50
Total: cent parts sociales,	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jérémie Bettega, cabaretier, né à Thionville (France), le 22 décembre 1978, demeurant à L-4917 Baschorage, 13, rue de la Continentale, gérant administratif.

- Monsieur Claude Dellandréa, cabaretier, né à Thionville (France), le 4 juillet 1979, demeurant à F-57840 Ottange, 28, rue de la Gendarmerie (France), gérant technique.

3.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant jusqu'à concurrence de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif est nécessaire.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Bettega, C. Dellandréa, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 octobre 2006, vol. 539, fol. 23, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 octobre 2006.

J. Seckler.

(116986.3/231/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

MATRIX EPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 117.647.

In the year two thousand and six, on the seventh day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MATRIX EPH LLC, a limited liability company formed under the DELAWARE LIMITED LIABILITY COMPANY ACT in the United States of America having its registered office in the state of Delaware at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, in the City of Wilmington, County of New Castle,

being the holder of 13,620 (thirteen thousand six hundred and twenty) shares of Euro 25.- each representing all and whole of the shares in MATRIX EPH, S.à r.l., a company organised and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with its registered office at boulevard Royal 25B, L-2449 Luxembourg («the Company») registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under number B 117.647,

here represented by Mr Jacques de Patoul, lawyer, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled and countersigned by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Company MATRIX EPH, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», has been incorporated and organised under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Senningerberg on 13th June 2006, not yet published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Such appearing party declares to deliberate on the following agenda:

- Increase of the subscribed capital by an amount of EUR 210,000.- (two hundred and ten thousand euros) increasing the present subscribed capital from EUR 340,500.- (three hundred and forty thousand five hundred euros) to EUR 550,500.- (five hundred and fifty thousand five hundred euros);
- Issuance of 8,400 (eight thousand four hundred) additional shares, having the same rights and obligations as the existing shares, increasing the number of issued shares up to 22,020 (twenty-two thousand and twenty);
- Subscription in the name and for the account of the Shareholder to 8,400 (eight thousand four hundred) shares, each with a par value of 25.- EUR (twenty-five euros) and to pay them in full;
- Subsequent amendment of article 6 Paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company;
- Miscellaneous.

and takes the following resolutions:

First resolution

- The shareholder resolves to increase the subscribed capital by an amount of EUR 210,000.- (two hundred and ten thousand euros), so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 340,500.- (three hundred and forty thousand five hundred euros) to EUR 550,500.- (five hundred and fifty thousand five hundred euros) by the creation and issue of 8,400 (eight thousand four hundred) additional shares with a par value of 25.- EUR (twenty-five euros) each, having the same rights and obligations as the existing shares, increasing the number of the issued shares up to 22,020 (twenty-two thousand and twenty).

Subscription and Payment

The 8,400 (eight thousand four hundred) new shares, each with a par value of 25.- EUR (twenty-five euros) are entirely subscribed by the Sole Shareholder, represented as aforementioned, and fully paid up by a payment in cash of EUR 210,000.- (two hundred and ten thousand euros).

The proof of the payment has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution Article 6, first paragraph, of the articles of incorporation of the Company is amended as follows:

Art. 6. (first paragraph). The Company's corporate capital is fixed at EUR 550,500.- (five hundred and fifty thousand five hundred euros) divided into 22,020 (twenty-two thousand and twenty) shares of twenty-five euros (25.- EUR) each.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately three thousand five hundred Euro (3,500.- EUR).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version. At the request of the appearing party, in case of discrepancies between the English version and the German version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendsechs, den siebten August.

Vor dem unterzeichneten Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

MATRIX EPH LLC, ein limited liability company gegründet unter den DELAWARE LIMITED LIABILITY COMPANY ACT in den Vereinigten Staaten von Amerika, mit Sitz im Staat Delaware at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, in der Stadt Wilmington, Bezirk New Castle,

Eigentümer von 13.620 (dreizehntausendsechshundertzwanzig) Anteilen an jeweils EUR 25,-, welche das gesamte Gesellschaftskapital der MATRIX EPH, S.à r.l., eine Gesellschaft gegründet unter luxemburgischem Gesetz, mit Sitz in boulevard Royal 25B, L-2449 Luxemburg («die Gesellschaft»), eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 117.647, darstellen,

hier vertreten durch Jacques de Patoul, Rechtsanwalt, beruflich domiziliert in 20, rue de la Poste, L-2346 Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift.

Diese Vollmacht, nachdem sie durch den Erschienenen und den Notar ne varietur unterschrieben wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit dieser einregistriert zu werden.

Die Gesellschaft MATRIX EPH, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts, wurde gegründet gemäß Urkunde vor den Notar Paul Bettingen am 13. Juni 2006, noch nicht veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Der Erschienene erklärt über folgende Tagesordnung abzustimmen:

- Erhöhung des gezeichneten Gesellschaftskapitals um den Betrag von EUR 210.000,- (zweihundertzehntausend Euro) um das gegenwärtige Gesellschaftskapital von EUR 340.500,- (dreihundertvierzigtausendfünfhundert) auf EUR 550.500,- (fünfhundertfünfzigtausendfünfhundert) zu erhöhen;

- Ausgabe von 8.400 (achttausendvierhundert) zusätzlichen Anteilen, welche die gleichen Rechte und Pflichten wie die bestehenden Anteile haben, um die Zahl der Anteile auf 22.020 (zweiundzwanzigtausendzwanzig) zu erhöhen;

- Zeichnung im Namen des Gesellschafters der 8.400 (achttausendvierhundert) Anteile, mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro), und vollständige Einzahlung.

- Entsprechende Abänderung von Artikel 6 Absatz 1 der Satzung der Gesellschaft.

- Verschiedenes.

und fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst das Gesellschaftskapital um den Betrag von EUR 210.000,- (zweihundertzehntausend Euro) zu erhöhen um das derzeit gezeichnete Gesellschaftskapital von EUR 340.500,- (dreihundertvierzigtausendfünfhundert) auf EUR 550.500,- (fünfhundertfünfzigtausendfünfhundert) zu erhöhen durch die Ausgabe von 8.400 (achttausendvierhundert) zusätzlichen Anteilen mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro), welche die gleichen Rechte und Pflichten wie die bestehenden Anteile haben. Die Zahl der ausgegebenen Anteile wird somit auf 22.020 (zweiundzwanzigtausendzwanzig) erhöht.

Zeichnung und Einzahlung

Die 8.400 (achttausendvierhundert) neuen Anteile, mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) werden vollständig durch den einzigen Gesellschafter, vertreten wie vorstehend angegeben, gezeichnet und vollständig in bar eingezahlt durch den Betrag von EUR 210.000,- (zweihundertzehntausend Euro).

Der Nachweis über die Barzahlung wurde dem Notar erbracht und von diesem ausdrücklich festgestellt.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses, wird Artikel 6, Absatz 1, der Satzung der Gesellschaft wie folgt abgeändert:

Art. 6. (Absatz 1). Das gezeichnete Gesellschaftskapital ist auf EUR 550.500,- (fünfhundertfünfzigtausendfünfhundert) festgesetzt, eingeteilt in 22.020 (zweiundzwanzigtausendzwanzig) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Kostenschätzung

Die Gesamtsumme der Kosten, Barauslagen, Vergütungen und Ausgaben in jeglicher Form, welche von der Gesellschaft getragen oder dieser im Zusammenhang mit dieser Urkunde in Rechnung gestellt werden, wurde auf ungefähr EUR 3.500,- geschätzt.

Erklärung

Der amtierende Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, bestätigt, dass vorliegende Urkunde, auf Ersuchen des Erschienenen, in Englisch gehalten ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Auf Ersuchen des Erschienenen ist im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung die englische Fassung maßgeblich.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: J. de Patoul, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, vol. 29CS, fol. 36, case 12. – Reçu 2.100 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21 août 2006.

J. Elvinger.

(116953.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

MATRIX EPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 117.647.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43752 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116954.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

RAMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 53.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06016, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(114918.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

FINANCIERE RONDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epéray.

R. C. Luxembourg B 19.990.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 avril 2006

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée de un an au poste d'administrateurs:

Messieurs: Michel Vedrenne
Jean-Jacques Pire
Michel Parizel

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée de un an au poste de Commissaire aux comptes:
DELOITTE S.A.

L'Assemblée Générale
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117004.4//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

WELKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 84.038.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(114931.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2006.

PRIVITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.077.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 décembre 2006 à 15.30 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (04403/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MIDI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 68.990.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

du mercredi 20 décembre 2006 à 11.00 heures au siège de la société 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où seront déposés et conservés pendant cinq ans les livres et documents sociaux.

I (04451/780/15)

UBS MFP SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.106.

The shareholders of UBS MFP SICAV (the «Sicav») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Sicav (the «Meeting»), which will be held at the registered office of the Sicav at 291, route d'Arlon, Luxembourg on December 20, 2006 at 3.30 p.m. with the following agenda:

Agenda:

- Amendment of article 26 «Distributions» of the Articles of Incorporation by inserting the following paragraph: «The Company will annually provide its distribution shares with a payment in the form of dividends of all net income collected minus related remunerations, commissions and expenses, that are attributable to interest income and cash held by the Company. As from 1 January 2008, the taxable income will be comprised not only of interest income, but of all income collected, minus related remunerations, commissions and expenses.»

- Update of article 24 «Liquidation and Merging of Sub funds» where the «D'Wort» replaces the reference to the «Luxemburger Wort».

The text of the proposed consolidated Articles of Incorporation of the Sicav is available free of charge, upon request, at the registered office.

In order to deliberate validly on the item of the agenda, at least 50% of all outstanding shares must be represented at the Meeting, and a decision in favour of the items of the agenda shall be approved by shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the Meeting.

In the event that the quorum of 50% is not reached, a second extraordinary general meeting of the shareholders will be convened where no quorum will be required and the items of the agenda may be approved by the shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the meeting.

Notes

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a certificate of deposit issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against deposit of their share certificates. The share certificates must be deposited with UBS (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on December 18, 2006.

- by proxy by completing the form of proxy which will be made available to them against deposit of share certificates aforesaid. The proxies must be sent to UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. and have to be in the possession of UBS MFP SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on December 18, 2006.

Share certificates so deposited will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

I (04453/755/37)

The Board of Directors.

LUBELAIR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.233.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 décembre 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04413/000/20)

Le Conseil d'Administration.

LUZON INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.470.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 décembre 2006 à 8.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

I (04454/795/17)

Le Conseil d'Administration.

LUBELMET, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.762.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 décembre 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (04414/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MONTANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.015.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 décembre 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (04415/000/21)

Le Conseil d'Administration.

TR GLOBAL PORTFOLIO, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 112.034.

Die Aktionäre der TR GLOBAL PORTFOLIO SICAV werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

am Donnerstag, dem 21. Dezember 2006, um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, eingeladen.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates
2. Bericht des Abschlussprüfers
3. Genehmigung des Jahresabschlusses für das am 30. September 2006 abgelaufene Geschäftsjahr
4. Ergebnisverwendung
5. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
6. Wahl oder Wiederwahl des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung
7. Verschiedenes.

Zur Teilnahme an der ordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Aktionäre berechtigt, die bis spätestens 18. Dezember 2006 die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft

einreichen aus der hervorgeht, dass die Aktien bis zur Beendigung der Generalversammlung gesperrt gehalten werden. Aktionäre können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Es besteht kein Quorum für die Generalversammlung. Die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

I (04452/755/25)

Der Verwaltungsrat.

EUROPE GALAXIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 63.963.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *11 décembre 2006* à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (04169/000/21)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS L FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.327.

Le quorum de présence requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987 (moitié au moins du capital de la société présent ou représenté) n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2006, une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra le lundi *18 décembre 2006* à 14.30 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 1^{er} des statuts par ajout de la phrase suivante: «Dans tous ses documents commerciaux, elle peut également être dénommée «FORTIS» lorsque cette abréviation est suivie immédiatement du nom d'un des compartiments.»;
2. Modification de l'article 18 des statuts par suppression du second paragraphe faisant double emploi avec l'article 20;
3. Modification de l'article 20 des statuts afin 1) d'autoriser les investissements sur tous marchés cotés ou réglementés en dehors de l'Union Européenne, 2) de limiter les investissements en autres OPCVM ou OPC à 10% des actifs, 3) d'autoriser la création de compartiments reproduisant un indice et 4) d'autoriser les investissements pour plus de 35% dans tous Etats, collectivités publiques ou organismes publics internationaux émetteurs ou garants de valeurs sélectionnées.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987, cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire pourra valablement délibérer quel que soit le capital présent ou représenté. Les décisions devront être prises par les deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant la réunion, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

Les propriétaires d'actions nominatives désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Le projet de nouveaux statuts ainsi que le prospectus en vigueur et le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès des organismes repris dans le prospectus.

II (04331/755/34)

Le Conseil d'Administration.

LANSAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 110.878.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *11 décembre 2006* à 14.00 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (04321/000/20)

Le Conseil d'Administration.

CODINTER HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 15.317.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, le *mardi 12 décembre 2006* à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 30 juin 2006;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2006;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Divers.

II (04324/546/16)

Le Coonseil d'Administration.

VENTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 49.346.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société VENTOS S.A. sont invités à participer à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *lundi 11 décembre 2006* à 14.00 à l'étude de Maître Joseph Elvinger, 15, côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de la décision du Conseil d'administration du 29 novembre 2006 d'augmenter le capital social de la société par offre en souscription publique de 283.200 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale avec droits préférentiels de souscription.
2. Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à des augmentations de capital et de supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription dans le cadre du capital autorisé pour le porter à un montant maximal de EUR 40.000.000.
3. Modifications des statuts.
4. Divers

Pour participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire, Mesdames et Messieurs les Actionnaires voudront bien se présenter au guichet de la banque DEXIA-BIL au moins cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée munis du certificat de blocage de leurs titres délivré par leur banque, afin d'obtenir une carte d'entrée à l'Assemblée.

II (04381/1465/23)

Le Conseil d'Administration.

108430

ALL-SPORT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.673.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 décembre 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04385/795/14)

Le Conseil d'Administration.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 décembre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (04388/795/16)

Le Conseil d'Administration.

JANEK HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 15.356.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 11. Dezember 2006 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 30. September 2006
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Statutarische Ernennungen
5. Verschiedenes.

II (04389/795/15)

Der Verwaltungsrat.

MARRIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 17.798.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 12 décembre 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (04384/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

108431

SOFINGEA, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 109.164.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le lundi 11 décembre 2006 à 12.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 30 juin 2006;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2006;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Divers.

II (04370/546/16)

Le Conseil d'Administration.

VIVIER S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 43.353.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 décembre 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (04322/000/20)

Le Conseil d'Administration.

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME SEPCAV,

Société d'Epargne-Pension à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 92.212.

Notice is hereby given to the shareholders of ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME SEPCAV that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

will be held at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, on 11th December 2006 at 11.00 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the transfer of the administrative agent mandate from LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A. to AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.à.r.l.
2. Transfer with immediate effect of the registered office of the «Company» from Airport Center, 2 route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.
3. Amendment of Article 2, 1st sentence of the articles of association to give it the following content:
«Article 2, 1st sentence: Le siège social de la Société est établi au 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.»
4. Amendment of Article 21, 5th paragraph of the articles of association to give it the following content:
«Article 21, 5th paragraph: L'assemblée générale annuelle se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois d'avril à 11.00 heures.»
5. Miscellaneous

The shareholders are advised that a fixed quorum is required under Luxembourg law for the shareholders meeting of December 11, 2006 to deliberate and validly take decision on the above agenda. If the required quorum is not met on that date, a second Extraordinary meeting of shareholders with the same agenda will be held on January 15, 2007 at 11:00 a.m. at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach which no quorum will be required to deliberate on the agenda.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at the meeting by proxy.

In order to vote at the extraordinary general meeting, shareholders may be present in person or represented by a duly appointed proxy. Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to return a duly completed and signed proxy form to the attention of Mr Jean-Marie Gischer (ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach) to arrive no later than the 6th December 2006.

Luxembourg, 21st November 2006
II (04380/000/34)

By order of the Board of Directors.

FENERA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.424.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui se tiendra anticipativement le 11 décembre 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (04386/795/16)

Le Conseil d'Administration.

FINGEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 109.163.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le lundi 11 décembre 2006 à 12.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 30 juin 2006;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2006;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Divers.

II (04369/546/16)

Le Conseil d'Administration.

FONTANINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.881.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui aura lieu le 12 décembre 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04387/795/14)

Le Conseil d'Administration.